



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2398

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) Rhône-Alpes pour l'organisation de la Fête des diasporas solidaires le 19 novembre 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havar, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palaja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2398**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) Rhône-Alpes pour l'organisation de la Fête des diasporas solidaires le 19 novembre 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon développe, depuis plusieurs années, une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération. Relier la politique de solidarité internationale aux acteurs locaux de la Communauté urbaine permet à la fois de mieux informer la population sur les actions de coopération et de l'impliquer dans celles-ci.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise en soutenant les actions ou événements internationaux tournés vers les populations de la Communauté urbaine.

Historique de l'association et activités

Le Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) Rhône-Alpes a été créé en avril 2007 à l'initiative d'organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) de Rhône-Alpes. Il regroupe, à ce jour, 32 OSIM menant, d'une part, des projets de co-développement, c'est-à-dire de développement solidaire dans les régions d'origine de leurs membres : Asie, Maghreb, Afrique sub-saharienne et Amérique Latine et, d'autre part, des actions sociales en France.

Le COSIM Rhône-Alpes a pour objectifs premiers de renforcer la capacité des migrants de Rhône-Alpes et de leurs associations à :

- participer au développement de leurs pays d'origine, en lien avec leurs partenaires locaux et avec tous les acteurs de la solidarité internationale,
- contribuer à l'action sociale et au développement local en France, en relation avec l'ensemble de la société civile,
- mettre en valeur leurs actions, qui favorisent l'interculturalité et la cohésion sociale.

Description du projet 2011

Par le projet de Fête des diasporas solidaires, les OSIM membres du collectif ont la volonté de témoigner de la vitalité des expressions culturelles et artistiques des communautés de migrants et des diasporas vivant dans la région Rhône-Alpes et de sensibiliser un public le plus large possible à leurs actions.

De nombreuses OSIM s'inscrivent dans une démarche qui associe des projets de solidarité dans leurs pays d'origine et avec les projets culturels et artistiques en France. Bien que complémentaires et liées, ces actions ne sont pas toujours identifiées par le grand public comme étant en corrélation. La mise en perspective de cette complémentarité lors d'une manifestation festive a donc pour objectif de sensibiliser le public de l'agglomération lyonnaise à la singularité des actions des OSIM et à leur rôle de passerelle entre ici et là-bas.

Cette manifestation se tiendra le 19 novembre 2011, au Centre culturel et de la vie associative (CCVA) de Villeurbanne et s'articulera autour de plusieurs temps forts : défilés artistiques de jeunes créateurs locaux, tremplin musical réunissant 10 jeunes groupes musicaux afro-reggae de la région et enfin un concert. Au cours de la manifestation, une communication sera faite sur les activités des OSIM en faveur du développement de leurs pays d'origine par le biais de diffusion de plaquettes, de la tenue d'un stand, d'échanges et témoignages, etc.

Impacts attendus

Cet événement vise à sensibiliser le grand public autour d'animations artistiques et culturelles, à la démarche de co-développement et au dialogue interculturel. Il a également vocation à mobiliser les associations de migrants et leur réseau, les habitants et associations de l'agglomération lyonnaise qui travaillent quotidiennement dans les quartiers, à des actions de solidarité ici et là-bas.

Ce projet s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux thématiques liées au développement et à la solidarité internationale auprès de la population de la Communauté urbaine. Par sa réalisation, ce projet contribue au rayonnement international de l'agglomération et positionne celle-ci dans un engagement fort sur ces thématiques. Il vient renforcer l'action exemplaire de la Communauté urbaine en matière de coopération décentralisée, portée en particulier par ses services urbains.

C'est pourquoi, il est proposé d'accorder à l'association COSIM Rhône-Alpes, pour la réalisation de son projet en 2011, une subvention d'un montant de 3 000 € sur un budget prévisionnel de 24 688 €.

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats et approvisionnements	9 500	subventions dont : <i>Communauté urbaine de Lyon</i> <i>Ville de Villeurbanne</i> <i>Région Rhône-Alpes</i> <i>Conseil général du Rhône</i>	12 666 3 000 1 000 5 166 3 500
services extérieurs (locations)	2 050	produits	6 000
autres services extérieurs	5 000	fonds propres	2 022
charges de personnel	3 978		
autres charges de gestion courante	160		
emploi des contributions volontaires	4 000	contributions volontaires	4 000
Total	24 688	Total	24 688

En 2010, la Communauté urbaine de Lyon a soutenu cette association à hauteur de 2 000 € pour l'organisation du colloque et forum de solidarité internationale issue des migrations les 12 et 13 juin 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au profit de l'association Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) Rhône-Alpes pour l'organisation de la Fête des diasporas solidaires, le 19 novembre 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le COSIM Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 048 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.